

Métiers 35



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Ille-et-Vilaine

• N° 90 - oct/nov/déc 2010

2010 - 2015

Une nouvelle équipe au
service des artisans



L'Artisanat, une force pour l'Ille-et-Vilaine

Pleins feux sur l'actu
Elus de la Chambre :
leurs missions, les
enjeux

Page 7

Économie

Nouvelle opération
"Garage Propre"

Page 10

Portrait

Pascal Maurais,
garagiste hors pair

Page 14

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COLLECTIVE



- des cotisations santé exonérées de charges sociales et déductibles du bénéfice imposable
- la possibilité de choisir des garanties élevées
- des salariés fidélisés..

VOUS ÊTES BIEN AVEC MAAF ASSURANCES

Vous aussi, faites nous confiance.
Contactez votre Conseiller MAAF Pro au

 N° Indigo **0 825 325 350**

(0.15 € TTC/min depuis un poste fixe + surcoût selon opérateurs)

www.maaf.fr



RCS NIORT 542 073 580

la référence qualité prix



Professionnels, entreprenez sans engager votre patrimoine personnel.

Avec le Prêt Express Socama, empruntez jusqu'à
30 000 €*, sans aucune caution personnelle.
Prenez vite rendez-vous avec un conseiller au :

 **0 980 980 890**

(numéro non surtaxé)



Pour ces opérations la SOCAMA bénéficie d'une garantie
au titre du programme-cadre pour la compétitivité
et l'innovation de la Communauté Européenne.

**BANQUE POPULAIRE
DE L'OUEST**



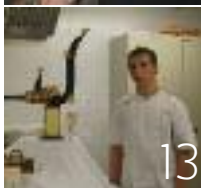
Banque et populaire à la fois.

www.ouest.banquepopulaire.fr

sommaire



14



13

Espoir de l'année sur M6



8

4/9 Pleins feux sur l'actu

- > Résultats des élections : la nouvelle équipe, l'assemblée générale, les missions... une interview du président Ange Brière.
- > Stars & Métiers : grande soirée nationale
- > Ils sont désormais maître artisan !
- > Espoir de l'année artisan boucher : Eric Henry
- > Olympiades des Métiers : de nombreux apprentis médaillés
- > En bref :
L'Artisanat au cinéma
2^{ème} semaine nationale de la coiffure
Octobre rose : mobilisation de la boulangerie

10/11 Économie

- > Nouvelle opération "Garage Propre"
- > SCOP : entreprendre autrement
- > Impôts professionnels : télédéclaration et télépaiement
- > En bref...
Export : 2 entreprises d'Ille-et-Vilaine à Moscou
Christophe Loy, lauréat du concours Cré ACC 2010
Silke Boulais reçoit le diplôme européen de photographe
Frédéric Le Cam, prix national de la meilleure Pièce artistique en chocolat

12/13 Formation

- > Embauche d'un apprenti supplémentaire : prolongation de l'aide jusqu'à fin 2010
- > Votre salarié en formation : bénéficiez d'une aide
- > Programme de formation continue 2011
- > Florian Rigaud, meilleur apprenti pâtissier breton
- > En bref...
Le chiffre de la rentrée : alternance 2010
Concours de la cabosse d'or
Concours meilleur apprenti breton boulanger
Saint-Malo : les apprentis mécaniciens honorés

14 Portrait

- > Pascal Maurais, garagiste hors pair

Métiers 35

N° 90 - oct./nov./décembre 2010

Administration/rédaction :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine
2, cours des Alliés - CS 51218 - 35012 Rennes Cedex
Tél. 02 23 500 500
Fax 02 99 65 32 59

Directeur de la publication : Ange Brière

Rédacteur en chef : Christelle Le Fort

Assistante : Jacqueline Ollivry

Ont collaboré à ce numéro : T. Bernard, J.C. Certain, Y. Tendron, B. Tréguier, FdM/IFA Bruz & Saint-Malo, Net&Presse-I

Crédit photos : Aurélie Blanc/M6, C. Le Fort, Marc Ollivier, DR

Dépôt légal : 1042

Création graphique et impression :

Agence BP Art : 02 99 57 13 32

Tirage : 15 000 exemplaires

Métiers 35



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Ille-et-Vilaine



Une nouvelle équipe et des ambitions renforcées pour l'Artisanat

Je remercie sincèrement tous les électeurs qui nous ont fait confiance et nous ont soutenu en votant pour la liste Union Professionnelle Artisanale.

Avec 64 % des voix, vous nous avez placés largement en tête.

Avec 12 000 entreprises, 37 000 salariés, 50 000 actifs, l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine reste la Première Entreprise du département.

Présents dans chaque commune, chaque quartier, les artisans sont aussi porteurs de lien social.

Parfaitement conscients de leurs devoirs, les artisans attendent en contrepartie que l'on respecte leurs droits.

C'est notre rôle d'élus de l'Artisanat de faire entendre davantage leur voix,

- la voix de ceux qui n'ont jamais cessé de croire à la formation des jeunes,
- la voix de ceux qui créent toujours de l'emploi,
- la voix de ceux qui réclament d'autant plus un vrai respect des règles de concurrence et qui demandent instamment aux Pouvoirs Publics que toutes les entreprises exercent avec "les mêmes droits, et les mêmes devoirs".

La nouvelle équipe élue s'est déjà mise au travail et communiquera prochainement dans Métiers 35 son programme de mandature.

Ce programme poursuivra, avec des ambitions accrues, le travail que nous avons mené au cours des cinq dernières années.

Avec les nouveaux élus, soyez certains de mon investissement pour l'Artisanat, secteur dont je connais les valeurs et auquel je crois passionnément.

Ange Brière

Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine

éditorial

La nouvelle équ

Assemblée générale : 35 membres élus

Afin de simplifier le mode électoral, les artisans ont voté en même temps pour les deux échelons, départemental et régional. Les sièges ont été attribués selon le système proportionnel.

Elus siégeant à la fois à la CRMA et à la CMA

1. Ange Brière
2. Michel Collet
3. Jean-Pierre Panhaleux
4. Emmanuelle Tourillon
5. William Chauou
6. Philippe Dos
7. Yves Brand'honneur
8. Chantal Berhault
9. Yannick Mary
10. Gaël Menager
11. Samuel Plessis
12. Estelle Samson
13. Pierre Coudrais
14. Didier Desfoux
15. Marcel Cadorel
16. Arcodia Schneider
17. Loïc Gautier
18. Augustin Gauvin
19. Rémi Crézé
20. Christian Pinel
21. Carole Guillaume
22. Pierrick Collet

Elus siégeant uniquement à la CMA

23. Cindy Denais
24. Michel Rabotin
25. Marc Lemancel
26. Patrick Lebout
27. Marie-Andrée Dubois
28. Michel Bougeard
29. Guy Gautier
30. Isabelle Aubaud
31. Patrice Besson
32. Fabrice Espana
33. Jacques Grégoire
34. Jean-Pierre Potel
35. Beatrice Richard

Place de l'Artisanat dans l'économie départementale.

Rare secteur encore créateur d'emplois, l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine emploie 37 000 salariés. Ceux-ci sont répartis à 95 % dans des entreprises de moins de 10 salariés. L'artisanat d'Ille-et-Vilaine apparaît plus fortement employeur que le reste du territoire régional.

En 5 ans, de 2004 à 2009, le nombre d'actifs de l'Artisanat s'est accru de 6000 emplois.

Parallèlement, la Faculté des Métiers – Institut de Formation de l'Artisanat forme près de 2 200 jeunes.



La chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine est animée, gérée et administrée par 35 artisans, élus pour 5 ans. Ces 35 membres élus se réunissent en assemblée générale, instance de décision, au minimum 2 fois par an.

L'assemblée générale définit la politique, détermine les activités à conduire et vote le budget de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine.

Les commissions (finances, formation, affaires économiques, affaires générales) sont mises en place par l'assemblée générale qui en désigne les membres après chaque renouvellement quinquennal. Les membres des commissions réfléchissent sur les évolutions de l'artisanat et font des propositions au bureau.

Secteur des métiers : les élus prennent position

Non à l'auto entrepreneur

Les élus de la CMA veilleront avec les services de l'Etat au respect des règles de concurrence, à un traitement équitable entre tous les acteurs économiques. Ils continueront à dénoncer le régime de l'auto-entrepreneur dont ils réclament, depuis l'origine, la suppression dans le Secteur des métiers.

Non à l'ouverture des magasins le dimanche

Ils s'opposent à l'ouverture de la grande ou moyenne distribution le dimanche, considérant qu'il en va de la survie des petites entreprises.

Oui à la création de l'EIRL

Ils saluent la création de l'EIRL (protection des biens personnels de l'artisan) qui répond à plus de 30 ans d'attente de l'Artisanat, même s'ils jugent si le texte sans doute encore perfectible.

Cependant pour la mise en œuvre, la promotion et le succès de cette mesure, les élus veulent obtenir d'autres comportements des professionnels du réseau bancaire encore trop frileux pour ne pas dire franchement hostiles à cette disposition nouvelle.

ipe 2010-2015

Le bureau : 12 membres élus

En Ille-et-Vilaine, les artisans ont élu les 35 représentants de leur Chambre. Ils ont également voté pour les 22 représentants d'Ille-et-Vilaine appelés à siéger à la chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) de Bretagne. Ces élections se sont déroulées par correspondance du 28 septembre au 13 octobre 2010.



Président : Ange Brière, coiffeur à Rennes

1er Vice-président : Michel Collet, boucher-charcutier à Baulon

2ème Vice-président : Philippe Dos, électricien à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

3ème Vice-président : Arcadia Schneider, couturière à Cesson-Sévigné

Trésorier : Jean-Pierre Panhaleux, maçon à Rennes

Trésorier adjoint : William Chauou, pâtissier à Rennes

1er secrétaire : Yves Brand'honneur, ébéniste à Saint-Armel

Secrétaire adjoint : Yannick Mary, menuisier à Cancale

Secrétaire adjoint : Didier Desfoux, boulanger-pâtissier à Retiers

Secrétaire adjoint : Emmanuelle Tourillon, esthéticienne à Bain-de-Bretagne

Secrétaire adjoint : Estelle Samson, peintre à Domloup

Secrétaire adjoint : Samuel Plessis, charcutier-traiteur à Fougères

L'assemblée d'installation, en présence de Frank-Olivier Lachaud, secrétaire général de la préfecture de l'Ille-et-Vilaine, a élu le 3 novembre le nouveau Président et les membres du Bureau. Ange Brière a été réélu à l'unanimité.

Elu par l'assemblée générale, le bureau (12 membres) à la tête duquel se trouve le Président, prépare et veille à l'application des orientations votées par l'assemblée générale. Le bureau décide ensuite des actions à mener. Celles-ci seront mises en œuvre par les services de la chambre de métiers et de l'artisanat.

Des élections marquées par une grande stabilité

Les résultats aux élections des chambres de métiers et de l'artisanat font apparaître une grande stabilité, tant en nombre de votants que dans la répartition des sièges aux principales organisations professionnelles.

La participation moyenne en France est de l'ordre de 20%, ce scrutin étant caractérisé par le nombre important des bulletins non comptabilisés faute de signature au dos des enveloppes.

Deux listes étaient en présence en Ille-et-Vilaine

La liste UPA (Union Professionnelle Artisanale) obtient 22 sièges
La liste Artisans de notre avenir obtient 7 sièges.

Les missions des élus

Les élus de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine ont pour missions de défendre les intérêts généraux des artisans d'Ille-et-Vilaine et de promouvoir le développement des entreprises du secteur. Ils contribuent au rayonnement et à la pérennité de l'artisanat local en lien avec les Organisations Professionnelles du secteur.

Avec près de 50 000 actifs dans le département, l'Artisanat constitue la première entreprise d'Ille-et-Vilaine.

Ils ont pour interlocuteurs les pouvoirs publics - parlementaires, représentants des régions et des collectivités locales -. Ils défendent ainsi les attentes du secteur des métiers sur toutes les questions communes intéressant la vie des entreprises. Ils siègent également dans les instances qui animent le territoire.

Les élus définissent les stratégies de la Chambre en matière d'offre de services aux entreprises artisanales pour l'accompagnement et le soutien à la création, le développement, la formation et la transmission.

Les élus ont aussi la responsabilité de redéfinir les priorités d'actions de la Chambre dans un contexte budgétaire tendu et avec des partenaires qui connaissent eux aussi les mêmes contraintes.

Les élections 2010 aux chambres de métiers et de l'artisanat se sont déroulées sur fond de réforme.

Dans ce contexte, ils sont également responsables de l'élaboration des politiques régionales avec les autres Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la région (cf. loi du 23 juillet 2010 sur la réforme des Chambres).

Ange Brière De nombreuses responsabilités au sein des chambres de métiers et de l'artisanat

Membre élu de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine de 1993 à 2000, il est élu 1er Vice-président de 2000 à 2005. Président de la CMA 35 en 2005 pour 5 ans, il est réélu en octobre 2010.

Premier Vice-président de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Bretagne (CRMAB) de 2000 à 2005, il est élu Président de la CRMAB en novembre 2010.

Au niveau des organisations professionnelles

- Dans sa profession : Ange Brière est aujourd'hui administrateur de la Fédération Nationale de la Coiffure (FNC) d'Ille-et-Vilaine et de Bretagne après en avoir été le président de 1994 à 2007.
- Dans les structures interprofessionnelles : il est président de la CNAMS d'Ille-et-Vilaine et administrateur de l'UPA régionale.

Au niveau de la Région

Vice-président du Conseil économique social et environnemental régional (CESER), il est membre de la Commission aménagement du territoire et environnement auprès du CESER, et de la Commission formation et enseignement supérieur auprès du conseil économique et social régional (CESR).

Il est également Président de l'AGESCO 35 et administrateur de la SOCAMA Ouest.



Ange Brière Une double mission

Réélu président de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine et élu président de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Bretagne, Ange Brière, artisan coiffeur, est à 61 ans un homme de convictions et d'engagements.

Vous avez choisi de vous représenter comme président de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine. Quel bilan tirez-vous de votre 1er mandat ?

J'en tire un bilan globalement positif. Nous avons réalisé pratiquement toutes les actions inscrites dans notre programme de mandature. Jusqu'à fin 2008, nous avons bénéficié d'une période extrêmement propice. Le nombre de créations d'entreprises a augmenté, celui du nombre de créations d'emplois également. En parallèle progressait également le nombre d'apprentis formés à la Faculté des Métiers ainsi que le nombre d'artisans et salariés en formation continue.

Avec la crise économique, la donne a été plus difficile. Heureusement la cellule de prévention des difficultés a permis de sauvegarder de nombreuses entreprises. La création du régime de l'auto-entrepreneur a également mis un frein à l'immatriculation des entreprises au répertoire des métiers, même si le solde (immatriculations-radiations) reste positif.

Quels sont les points sur lesquels aujourd'hui vous souhaitez mettre l'accent ?

Nous allons améliorer les outils que nous avons mis en place comme notre plate-forme relation client Clé'A, ouverte au public sans interruption du lundi au vendredi depuis novembre 2009.

Nous devons également améliorer notre offre de formation initiale. Nous devons tirer celle-ci vers le haut, proposer plus de formations à Bac +2, mettre en place un niveau bac +3 (licence spécifique aux métiers de l'artisanat) et ce, sans pour autant négliger les formations de CAP. La création de l'université régionale des métiers de l'artisanat (URMA) pousse en ce sens.

Je souhaite aussi que le service économique soit encore plus performant, encore plus proche du terrain pour aider au développement des entreprises.

Nous poursuivons nos actions collectives en direction des artisans. Nous allons mettre l'accent sur le développement durable au sens large (traitement des déchets, économies d'énergie, accessibilité pour les handicapés dans les entreprises...).

Pour aider les entreprises en difficulté, nous travaillerons à rendre encore plus adaptées les modalités d'intervention de notre cellule de prévention des difficultés.

Aujourd'hui, je n'en dévoilerais pas plus. Avec les nouveaux élus, nous avons commencé à travailler, en lien avec les services de la Chambre, à un programme de mandature. Nous vous le présenterons dans les mois qui viennent.

Qu'est-ce qui vous tient le plus à cœur dans votre mandat ?

Deux choses. Tout d'abord la formation, formation initiale pour les jeunes qui entrent en apprentissage et la formation continue, aujourd'hui primordiale pour les entreprises. Ce qui me semble également essentiel, c'est d'être à l'écoute des besoins des entreprises et de se donner les moyens pour les accompagner tout au long de leur vie.

Quel regard portez-vous sur l'artisanat aujourd'hui ?

Je porte un regard extrêmement positif. L'artisanat est riche de la diversité de ses métiers, de ses savoir-faire. Il en assure avec succès l'évolution et la transmission. Les artisans créent du lien social. Ils représentent une force sociale mais également une force économique sur l'ensemble du territoire. L'artisanat a un rôle considérable en terme d'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi. Il offre des perspectives professionnelles, personnelles et collectives.

L'artisanat et les artisans sont perçus aujourd'hui différemment. Ils sont au cœur de la société.

Il y a désormais une véritable reconnaissance de l'artisan et de l'apprentissage. Les artisans sont fiers d'être artisans, les jeunes fiers d'être apprentis ainsi que leur famille.

Vous êtes désormais également président de la chambre régionale. Comment envisagez-vous votre rôle ?

Je me vois comme l'animateur d'une équipe. La Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), programme de modernisation de l'Etat, donne des missions importantes aux Chambres régionales en terme de mutualisation de services et de collecte de budget. Les élus de la Chambre régionale doivent réfléchir ensemble pour offrir des outils innovants au service des artisans.

Je pense que l'artisanat doit également consolider sa position à l'échelon régional. Nous devons travailler notre image et affirmer notre place comme acteur incontournable auprès des décideurs au niveau économique. Pour avancer, il faut prendre en compte les besoins exprimés par chaque département. Il nous faut aujourd'hui tracer notre feuille de route et définir ensemble un programme d'actions.

Chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Bretagne : Ange Brière président

L'assemblée générale constitutive de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Bretagne, réunie le 17 novembre 2010, en présence d'Elisabeth Gravière-Troadec, Secrétaire Générale pour les Affaires Régionales (SGAR), a procédé à l'installation des 88 membres de l'assemblée et à l'élection des membres du nouveau bureau. Ange Brière a été élu président. Il succède à Jean-Claude Moy.

- Président :** Ange Brière, coiffeur à Rennes (35)
1er Vice-président : Arthur Quémeneur, charpentier-menuisier à Guilers (29)
2ème Vice-président : Louis Noël, maçon à Lannion (22)
3ème Vice-président : Michel Guéguen, boulanger à Quimper (29)
Trésorier : Olivier Le Couviour, plombier-chauffagiste à Saint-Pierre Quiberon (56)
Trésorier adjoint : Michel Collet, boucher-charcutier-traiteur à Baulon (35)
Secrétaire : Yves Chatalen, garagiste à Pont L'Abbé (29)
1er Secrétaire adjoint : Jean-François Guihard, boucher à Malestroit (56)
2ème Secrétaire adjoint : Frédéric Leroy, peintre-décorateur à Saint-Carné (22)
3ème Secrétaire adjoint : Pierre Le Mauff, coiffeur à Aradon (56)
4ème Secrétaire adjoint : Philippe Dos, électricien à Noyal-Châtillon-sur-Seiche (35)
5ème Secrétaire adjoint : Marie-Christine Gaultier, crêpière à Saint-Cast-le-Guildo (22)
6ème Secrétaire adjoint : Roland Le Bloa, chauffagiste à Moëlan-sur-Mer (29)
7ème Secrétaire adjoint : Edith Douard, coiffeuse à Corseul (22)
8ème Secrétaire adjoint : Michel Aoustin, boulanger à Carentoir (56)
9ème Secrétaire adjoint : Yannick Mary, menuisier à Saint-Mélor-des-Ondes (35)

Ils sont désormais maître artisan !

La dernière commission 2010 a attribué le titre de maître artisan à 7 artisans d'Ille-et-Vilaine, la plus haute qualification pour un dirigeant d'entreprise artisanale.

- Sylvain Bertin**, câblage et électricité industrielle à Pance
Christophe Evellin, orfèvrerie à Rennes
Pierre Gautier, menuiserie à Vern-sur-Seiche
Agnès Guillotin, tapisserie ameublement à Saint-Malo
Yann Jallu, ébénisterie à Sens de Bretagne
Paul Loizance, fabrication de cuisine à Renac
Yannick Mary, menuiserie à Saint-Mélor-des-Ondes

Obtenir le titre de Maître Artisan

- avoir 2 ans de pratique professionnelle dans le métier et être titulaire d'un brevet de maîtrise
- ou d'un diplôme équivalent et justifier de connaissances en gestion et psychopédagogie équivalentes au brevet de maîtrise
- ou participer à des actions de formation ou de promotion de l'artisanat et avoir été immatriculé au moins 10 ans au répertoire des métiers.



En bref...

Remaniement gouvernemental

Frédéric Lefebvre a été nommé secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et moyennes entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions libérales et de la Consommation auprès de la ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Il remplace Hervé Novelli.

Nadine Morano devient ministre chargée de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle sous l'autorité de Xavier Bertrand, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

UPA Ille-et-Vilaine

Jean-Pierre Panhaleux, président de la CAPEB 35 succède à la présidence à la suite de Cécile Binard (CNAMS).

Prix Stars & Métiers 2010 : grande soirée nationale

Le 8 décembre, les sept lauréats nationaux recevront leurs trophées lors d'une grande soirée au pavillon Gabriel à Paris. Ces lauréats - parmi les 229 dossiers sélectionnés - se sont distingués par leurs capacités d'innovation et de développement commercial. En 2010, plus de 2 000 candidats ont participé aux sélections départementales puis régionales.

Le prix Stars & Métiers distingue des chefs d'entreprises artisanales pour leur réussite en matière d'innovation, de savoir-faire, de gestion des ressources humaines et de dynamique commerciale. Il est organisé par les Banques Populaires et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat.

Vous êtes dynamique, innovateur, tentez votre chance et valorisez votre entreprise !

Chaque année, de nombreux artisans d'Ille-et-Vilaine en collaboration avec la Chambre ou la BPO montent un dossier. Les artisans primés sont récompensés lors d'une soirée : remise d'un diplôme, d'un trophée, et un chèque voyage offert. Un film reportage sur l'entreprise est également réalisé pour les aider à promouvoir leur entreprise. Les dossiers des meilleurs artisans bretons sont ensuite sélectionnés pour concourir au niveau national.

Savoir plus : www.starsetmetiers.fr

L'Artisanat s'invite au cinéma

Depuis le 1er septembre et jusqu'en décembre 2010, l'Artisanat reprend la parole en s'appuyant sur un important dispositif média associant cinéma, télévision, presse et Internet. Capitalisant sur son film précédemment diffusé à la télévision, la campagne "Pour vous, l'Artisanat invente chaque jour" du Fonds national de promotion et de communication de l'Artisanat (FNPCA) est présente depuis septembre dans plus de 1400 salles de cinéma.

Octobre rose : mois de mobilisation pour le dépistage du cancer du sein

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a renouvelé son soutien à l'opération "Pour le dépistage, suivez la baguette" avec les boulangers.

25 millions de sachets à pain roses auront été distribués dans les boulangeries délivrant à leur clientèle un message en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Cette opération avait pour objectif de convaincre les femmes d'effectuer, dès 50 ans, et ce tous les 2 ans une mammographie, le moyen le plus efficace de dépister le cancer du sein.

Cette opération a été menée grâce au soutien de l'institut national du cancer, des caisses d'assurances maladies, des comités féminins pour le dépistage du cancer et de la confédération nationale de la boulangerie-pâtisserie française.

2^{ème} Semaine nationale de la coiffure

La Fédération nationale de la coiffure a organisé du 15 au 21 novembre 2010, la deuxième semaine nationale de la coiffure. L'APCM était partenaire de cette nouvelle édition.

Cet événement, dédié au grand public, a été l'occasion de mettre en avant l'excellence du secteur et de tisser avec les clients un lien fort et durable.

La coiffure en Ile-et-Vilaine

Nombre de salons au 31 décembre 2009 : 767 établissements (salons)

A noter qu'en 2009, 20 salons de coiffure ont été créés dans le département.

La Faculté des Métiers/Institut de Formation de l'Artisanat (IFA)

de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ile-et-Vilaine forme plus de 300 apprentis au métier de la coiffure, du CAP au Brevet de maîtrise sur ses trois sites (Bruz, Fougères et Saint-Malo).

Pleins feux sur l'actu

Espoir de l'année "Artisan boucher" sur M6

Eric Henry, apprenti boucher à la Faculté des Métiers/IFA

Eric Henry, apprenti boucher à la Faculté des Métiers/Institut de Formation de l'Artisanat (IFA), a été sacré Espoir de l'année artisan boucher sur M6, le 16 novembre 2010.

Après la sélection de vingt-cinq candidats âgés de moins de 25 ans, issus de toutes les régions de France, un jury composé de 2 professionnels, Hugo Desnoyer et Hervé Sancho, reconnus parmi les meilleurs de leur spécialité, a fait passer aux 5 candidats les plus doués une série de tests et d'épreuves.

Eric Henry est bien connu des podiums: il a été élu Meilleur Apprenti de France en 2009, et meilleur jeune boucher du monde 2010.

C'est donc une nouvelle distinction pour ce jeune apprenti prometteur, âgé de 19 ans, qui s'est adjugé le titre de numéro 1, le 16 novembre devant la France entière. "Cela s'est joué à peu de choses, nous étions trois ou quatre à pouvoir l'emporter. Mais je crois que ce qui a plu au jury, c'est ma décoration de vitrine", analyse Eric.

"La reconnaissance publique" et les nombreuses "propositions d'embauches"? Amateur de pyrotechnie à ses heures perdues, le jeune homme, en 2^e année de brevet professionnel à la Faculté des Métiers/IFA à Bruz, s'en amuse et garde le cap de ses ambitions. "J'ai envie de bouger, de découvrir d'autres volets de mon métier, pourquoi pas à l'étranger. Et de devenir patron un jour !" Dans l'immédiat, il remercie "Emmanuel Collet, son employeur à Rennes et tous ses professeurs pour leurs précieux conseils".



Si vous souhaitez voir ou revoir l'émission sur M6: <http://www.m6replay.fr/#/emissions/l-espoir-de-l-annee/19856>

Les jeunes professionnels à l'honneur !

La chaîne M6 propose depuis le 16 novembre 2010 une nouvelle émission en prime time intitulée "Espoir de l'année". Présenté par Karine Le Marchand, ce programme met à l'honneur le meilleur apprenti ou artisan dans une profession, parmi des candidats, hommes et femmes, âgés de 16 à 25 ans. Chaque semaine, l'émission s'intéresse à un métier différent. Objectif : mettre en avant les jeunes professionnels les plus talentueux et incarnant le mieux les valeurs de l'artisanat.

Bouchers, coiffeurs, esthéticiennes, fleuristes, pâtisseries... les jeunes talents sont confrontés à un jury de professionnels. Les participants sont soumis à des épreuves en conditions réelles mais aussi à un quiz pour tester leurs connaissances théoriques.

A la découverte de l'offre de services des CMA

"Agir pour réussir, ici et maintenant !", c'est le nom du mini-site présentant en vidéo l'offre des services des chambres de métiers et de l'artisanat.

En cliquant sur <http://www.artisanat.fr/offredeservices>, vous pourrez découvrir les huit premières vidéos. La promotion accompagnant le lancement de ce mini-site a été réalisée avec un dossier spécial sur Le Point.fr, un dispositif publicitaire sur les sites internet de la presse quotidienne régionale, une campagne de référencement sur Google et enfin une campagne d'e-mailings à destination d'artisans.



Olympiades des métiers en Bretagne : deux apprentis de la Faculté des Métiers/IFA médaillés d'or, 11 médaillés

2 médaillés d'or, Anthony Travers en pâtisserie et Arnaud Mellier en maçonnerie, 11 médaillés sur les 14 candidats ... les apprentis de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine affichent un beau palmarès.

Anthony Travers, apprenti pâtissier à Bruz et **Arnaud Mellier**, apprenti maçon à Fougères, en formation à la Faculté des Métiers/Institut de Formation de l'Artisanat (IFA), obtiennent la médaille d'or aux 41e Olympiades des métiers à Brest, organisées par la région Bretagne.

Cette première série d'épreuves a permis de sélectionner le meilleur candidat dans chaque métier pour constituer l'équipe régionale.

Anthony Travers, employé chez Christophe Roussel à La Baule et Arnaud Mellier, chez Joseph Ollivier à Châtillon-en-Vendelais, défendront ainsi, au sein de l'équipe de 40 jeunes, les couleurs de la Bretagne au niveau national à Paris du 3 au 5 février 2011. Objectif : décrocher une place en équipe de France et participer à la compétition mondiale à Londres.

Pâtisserie :

Anthony Travers attiré par l'étranger
Apprenti en BTM 2e année pâtisserie à Bruz, Anthony Travers a disputé les Olympiades et décroché sa première victoire dans un concours.



"Ce sera une fierté de représenter la Bretagne à Paris." Il s'y voit déjà, Porte de Versailles début février. À peine a-t-il digéré sa performance dans les Olympiades, catégorie régionale, qu'Anthony Travers se projette dans l'avenir. "Ce

sera une belle épreuve à vivre. Je ferai tout mon possible pour gagner !" Avant de se lancer dans le circuit des Olympiades, le jeune pâtissier-chocolatier de la Fac des Métiers ne s'était jamais aventuré sur le terrain de la confrontation. "Christophe Roussel, mon maître d'apprentissage (Ndlr : à La Baule) m'a un peu poussé", admet Anthony. Qui ne regrette pas de s'être laissé convaincre. Sa minutie, sa créativité, son sens de la rigueur font visiblement de lui un professionnel plein d'avenir.

Mais la Bretagne aura bien du mal à le retenir. À l'issue de son BTM, l'intéressé aimerait *"tenter une expérience à l'étranger, quel que soit le pays"*. Sa sélection pour la finale nationale des Olympiades devrait l'aider à se faire un nom hors de nos frontières.

Maçonnerie :

Arnaud Mellier "très zen"
Vainqueur de la finale, Arnaud Mellier envisage plus les concours comme des terrains de jeux que comme une compétition. L'apprenti en 2e année BP à Fougères respire l'insouciance.



"Franchement, je ne m'y attendais pas. Cette victoire est une vraie surprise !" Quelques semaines après sa performance dans l'épreuve régionale, Arnaud Mellier plaide le concours de circonstance pour évoquer cette victoire aussi inattendue que réjouissante. "Nous étions quatre et, franchement, nos ouvrages (une fontaine à réaliser) se ressemblaient. Peut-être ai-je mieux respecté les cotes..." , avance le jeune homme.

Avec le temps, l'apprenti a appris *"la rigueur"* et l'amour du travail bien fait". Tout sauf une évidence lorsqu'on sait qu'Arnaud souhaitait initialement s'orienter vers... l'agriculture. *"La maçonnerie me plaît, surtout la rénovation et le travail de la pierre."* Il envisage même, pourquoi pas, de suivre le Brevet de maîtrise dans la foulée. Mais, au préalable, d'autres réjouissances l'attendent.

La finale nationale des Olympiades, début février 2011 ? Arnaud l'aborde de manière *"très zen"*. L'insouciance de ses 20 ans, sans doute !

La finale nationale des Olympiades, début février 2011 ? Arnaud l'aborde de manière "très zen". L'insouciance de ses 20 ans, sans doute !

Zoom sur

l'entreprise de maçonnerie Ollivier à Châtillon-en-Vendelais récompensée Deux maçons médaillés, un patron en or

L'entreprise Ollivier compte deux médaillés : Arnaud Mellier médaillé d'or et Romain Jannier, médaillé d'argent. Ces médailles obtenues aux Olympiades des Métiers ne sont pas les premières récoltées par l'entreprise. Il s'agit en effet des 11e et 12e médailles gagnées. "C'est la 4ème fois qu'on réussit un doublé, et la 3ème médaille d'or" révèle le chef d'entreprise.

Depuis la création de son entreprise créée en 1987, Joseph Ollivier privilégie la formation des jeunes. Ce chef d'entreprise les encourage également à participer aux concours.

En bref...

Faculté des Métiers/IFA : 11 médaillés

La Faculté des Métiers/IFA est fière de ce beau palmarès: 11 jeunes sur 14 candidats obtiennent une médaille. Résultats par métier.

Maçonnerie

Médaille d'or : Arnaud Mellier, Fougères, employé chez Joseph Ollivier à Châtillon-en-Vendelais

Médaille d'argent : Romain Jannier, Fougères, employé également chez Joseph Ollivier

Carrelage

Médaille de bronze : Fabien Horvais, Fougères, employé chez Dimitri Leloup à Pleine Fougères

Ebénisterie

Médaille d'argent : Samuel Merienne, Fougères, employé chez Vincent Prioux à Ernée

Médaille de bronze : Jake Keens-Soper, Fougères, employé chez Yann Jallu à Sens-de-Bretagne

Boulangerie

Médaille d'argent : Ronan Lomet, Bruz, employé chez Jean-Luc Coupel à Rennes

Médaille de bronze : Julien Morel, Fougères, employé chez Jean-Noël Halle à Bais

Pâtisserie / confiserie

Médaille d'or : Anthony Travers, Bruz, employé chez Christophe Roussel à La Baule

Médaille d'argent : Jean-Michel Briand, Bruz, employé chez Paul Chevalier à Saint-Coulomb

Médaille de bronze : Fabien Emery, Bruz, employé aux Thermes marins à Saint-Malo

Coiffure

Médaille de bronze : Charline Claire, Bruz, employée chez Sylvia Frin à Bruz

La région Bretagne a organisé les sélections régionales de ces Jeux olympiques des métiers en trois étapes (régionale, nationale puis internationale). Les formations en apprentissage sont financées par le conseil régional de Bretagne.

Export : deux entreprises d'Ille-et- Vilaine exposent à Moscou

La chambre régionale de métiers et de l'artisanat de Bretagne a accompagné 5 entreprises artisanales bretonnes dont deux d'Ille-et-Vilaine sur le salon "Art de vivre à la française" à Moscou du 6 au 9 octobre 2010.

Dans le cadre de l'année "croisée" France-Russie 2010, UBIFRANCE, avec l'appui de MAISON&OBJET, a souhaité renforcer le développement des entreprises dans le secteur de la décoration haut de gamme sur le marché russe.

L'entreprise Atelier du Vendelais à Chatillon-en-Vendelais (www.vendelais.com) et celle de Yann Jallu à Sens de Bretagne (www.yannjallu.net) étaient présentes aux côtés de 158 autres entreprises françaises.

Plus d'infos sur www.cm-rennes.fr (rubrique Vous êtes artisan -exporter)

Contact : Jean-Claude Certain au 02 23 500 500 ou jccertain@cma-rennes.fr

Abaissement du seuil de recours obligatoire aux téléprocédures fiscales

Impôts professionnels : télédéclaration et télépaiement

Depuis le 1er octobre 2010, les obligations de recours aux téléprocédures sont étendues. Les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 000 euros ont l'obligation :

- de télédéclarer et de télérégler leur TVA et les taxes annexes ;
- de télérégler leur impôt sur les sociétés ;
- de télérégler leur taxe sur les salaires si elles sont soumises à l'obligation de téléréglement de l'impôt sur les sociétés.

La télétransmission des demandes de remboursement de crédit de TVA est obligatoire pour les entreprises ayant l'obligation de télédéclarer et de télérégler leur TVA.

A compter du 1er octobre 2011, le seuil sera abaissé à 230 000 euros.

Créer et accéder au compte fiscal en ligne

Depuis le 4 octobre 2010, vous pouvez créer votre compte et accéder à votre espace abonné en mode simplifié par la saisie d'un identifiant/mot de passe.

Sur www.impots.gouv.fr :

- cliquer accès professionnels puis espace abonné
- remplir en ligne votre demande d'adhésion et l'imprimer
- envoyer ce formulaire papier au service des impôts gestionnaire du dossier de votre entreprise
- votre adhésion est confirmée en ligne dans votre espace abonné
- accéder aux services en ligne et aux téléprocédures demandés

Nouvelle opération "Garage Propre"



Filters à huile, batteries, ... pneumatiques ou encore pare-choc, les garages produisent de nombreux types de déchets, dangereux ou non. Les garagistes doivent les stocker en maintenant la propreté du site mais également les éliminer sans risque de polluer l'environnement. Les conseillers environnement des chambres de métiers et de l'artisanat de Bretagne les aident à devenir des "garages propres".

La première opération, lancée en 2001, avait permis de "labelliser" 100 garages sur les 500 que compte l'Ille-et-Vilaine.

En octobre 2010, une nouvelle opération "Garage Propre" a été lancée en partenariat avec les organisations professionnelles et financé par de nombreux partenaires (Ademe, région, départements). Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme Envir'A.

Vous souhaitez devenir un "Garage Propre" ?

Un conseiller de la Chambre se déplace dans votre entreprise et vous guide dans votre démarche. Il vous :

- informe sur la réglementation liée à la gestion des déchets ;
- propose des solutions adaptées pour la collecte et l'élimination des déchets en partenariat avec des entreprises référencées par la chambre régionale de métiers et de l'artisanat ;
- fournit des outils de communication permettant d'informer et sensibiliser votre clientèle.

L'entreprise s'engageant dans cette démarche verra ses factures diminuées grâce à une subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Contact :

Bernard Tréguier

service développement économique
02 23 500 500 ou clea@cma-rennes.fr

Questions à

David Chopin, Top Garage à Le Rheu est intéressé par cette opération

Pourquoi vous engager dans cette démarche ?

Je suis un peu écolo dans ma tête alors quand je peux éviter de polluer !

Comment fait-on pour devenir "Garage Propre" ?

Les démarches sont simples. Entre la visite du conseiller de la Chambre et ma nouvelle organisation, il s'est à peine écoulé 6 mois. C'est l'entreprise de recyclage choisie qui fait tout le travail. Elle emporte les contenants et les fûts stockés. Il suffit d'avoir un local où les entreposer, en tout cas un lieu éloigné des clients.

Cela compte vis-à-vis de la clientèle ?

La clientèle est sensibilisée à la protection de l'environnement. Dès que j'aurai signé la charte d'engagement, je communiquerai avec les outils de communication qui me seront fournis.

Financièrement, cela coûte cher ?

En adhérant à la démarche "Garage Propre", je suis gagnant. Je verrai mes factures diminuées sur justifications de mes bonnes pratiques. (NDLR : grâce aux solutions communes proposées par les CMA de Bretagne pour la collecte et l'élimination des déchets en partenariat avec des entreprises spécialisées).

Pascal Beaulieu, garage de la Poste, installé à Miniac-Morvan, engagé dans la démarche.

Vous souhaitez obtenir la marque "Garage Propre", c'est un engagement personnel ?

Oui, j'ai vu tellement de choses traîner dans les garages, des bidons, des filtres, etc. Pour mes enfants, les apprentis et les clients, c'est inacceptable. Je veux montrer aux gens que je fais attention à la propreté, au recyclage.

Est-ce facile de devenir "Garage propre" ?

Non, ce n'est pas facile du tout. J'ai repris un garage. Il y a tout à mettre en place pour le stockage et le traitement des déchets. Au-delà, il y a les petits gestes au quotidien. Cela signifie qu'il faut sans cesse faire attention. Ce n'est pas évident d'expliquer à son équipe que par exemple aujourd'hui on ne jette plus ses chiffons sales avec la ferraille car ceux-ci ne sont plus en papier mais lavables... qu'il faut plier les cartons que l'on jette dans la benne car ils prennent deux fois moins de place donc celle-ci est vidée moins souvent.

Combien cela coûte ?

Cher la première année, même si on est aidé. Mais cela vaut le coup, on s'y retrouve dans le temps. J'ai le projet de construire prochainement un local pour stocker les bacs et les fûts. A l'avenir, je veux également investir dans un récupérateur d'eau pour ma station de lavage.

Vis-à-vis de vos clients ?

Je leur explique, je leur montre dans leur facture ce que leur coûte le recyclage d'un filtre à huile quand celui-ci est changé. Ils comprennent parfaitement.

L'impact environnemental des entreprises bretonnes dans le secteur de la mécanique

Près de 2500 entreprises travaillent dans le secteur de la mécanique automobile. Elles produisent de nombreux types de déchets :

- déchets dangereux : filtres à huile, batteries, liquide de refroidissement, solvants...
- déchets non dangereux : pneumatiques, pare-choc, pare-brise...

SCOP : entreprendre autrement

Quel est le point commun entre les entreprises, Le chèque conseil, Média Graphic, CPO ou encore Emrenn, toutes implantées en Ille-et-Vilaine? Société de service, imprimerie, entreprise de plomberie-chauffagiste ou spécialiste des énergies renouvelables, ces quatre entreprises sont des sociétés coopératives de production (SCOP). En Ille-et-Vilaine, on en compte une cinquantaine.



Une société coopérative de production (SCOP) est une société commerciale, SA ou SARL. Elle a la particularité d'appartenir à ses salariés, associés majoritaires qui détiennent au minimum 51% du capital et 65% des droits de vote.

En étant associés majoritaires de la Scop, les salariés décident ensemble des grandes orientations de leur entreprise et désignent leurs dirigeants (gérant, conseil d'administration, etc.). Ils décident également du partage des bénéfices.

Les Scop sont au cœur du développement durable, notamment sur les piliers économiques et sociaux. Le fonctionnement coopératif est un mode d'entrepreneuriat collectif qui permet d'entreprendre autrement.

Témoignage Entreprise CPO à Dinard.

Plombiers chauffagistes : ils créent leur entreprise en SCOP

Ils sont huit plombiers chauffagistes, salariés de l'ancienne entreprise de Dinard "La Sanitaire dinardaise" (17 salariés), qui décident après une seconde mise en liquidation et la vente aux enchères du matériel et des véhicules de l'entreprise de réagir. A l'initiative du projet, Jean-François Perron, gérant de la société et Gérard Terrasin, chargé d'études et gestion de l'entreprise.

Après avoir étudié différentes possibilités, ils décident de créer leur entreprise sous forme de société coopérative de production (SCOP). Installés dans les anciens locaux de leur ex-société, leur entreprise, baptisée CPO, est créée en octobre 2009. "L'essentiel de nos anciens clients a décidé de nous accompagner, nous avons ainsi pu nous lancer", explique Gérard Terrasin.

"Les rapports humains dans une SCOP sont différents même si comme dans toute entreprise, il existe des relations hiérarchiques, déclare Gérard Terrasin. On avance tous dans le même sens. On cherche tous à faire des économies, on regarde moins au temps sur un chantier. Il y a également plus de motivation, moins de stress dans l'encadrement. Le climat est totalement différent, souligne-t-il. Les salariés sont plus à l'aise, plus confiants. Les clients le constatent, ils nous disent qu'il y a une autre ambiance sur les chantiers, que ceux-ci sont mieux réalisés. Je conseille à tout le monde ce type de société".

Les SCOP de la région Grand Ouest

364 entreprises sous statut coopératif (Scop et Scic)
Environ 130 entreprises du bâtiment
Savoir plus : www.scop.coop

Témoignage Entreprise Emrenn à Vern-sur-Seiche

Créée en 2003 par Eric Lemeux, et actuel gérant de la SCOP Emrenn, l'entreprise compte aujourd'hui 20 salariés. Spécialisée dans le 100% énergies renouvelables, l'entreprise installe des panneaux photovoltaïques mais également des chauffages thermiques, des chaudières et poêles à bois.

De la SARL à la SCOP

EMRENN a d'abord été constituée sous statut SARL. "En septembre 2006, explique Eric Lemeux, j'ai souhaité changer dans un esprit de développement solidaire le statut de l'entreprise pour devenir une SCOP. Cette initiative personnelle traduit mon choix d'une gouvernance concertée".

"Ce changement juridique n'a pas été facile à mettre en place, souligne-t-il. Il a fallu beaucoup de pédagogie vis-à-vis du personnel qui s'est cru tout permis d'un coup. Cela vient pour moi d'un manque d'éducation au mode coopératif et solidaire. Avec le temps, les choses se sont mises en place ; les nouveaux salariés ont intégré ce mode de fonctionnement plus facilement."

"Une SCOP a un fonctionnement très classique, ce qui diffère, c'est la transparence vis-à-vis des salariés sur la tenue de l'entreprise. Le partage des bénéfices entre l'entreprise, les salariés et les associés change également les choses. Cette année, 45% des bénéfices reviennent aux salariés. Enfin, une SCOP favorise les initiatives personnelles, l'autonomie des équipes et le partage d'expérience".

Emrenn, 1% des installations photovoltaïques

Pionnière en Ille-et-Vilaine, l'entreprise a réalisé 1% des installations photovoltaïques de 10 à 36kW du territoire français. Son plus gros chantier concerne une installation de 205 kW sur une exploitation agricole à Combourg.

EMRENN entreprise militante

"L'écologie n'est pas une opportunité mais une philosophie" lit-on sur www.emrenn.com. Présente sur de nombreux salons ou journées d'informations, l'entreprise indique "croire en son métier, c'est l'expliquer au plus grand nombre". "J'agis par conviction, affirme Eric Lemeux. Je ne suis pas seulement contre certaines solutions énergétiques, je propose d'autres alternatives".

EMRENN, pour une économie durable

"Je prétends à une proximité, à un développement économique local et durable dans le souci de pérenniser mon entreprise" déclare Eric Lemeux.

Silke Boulais : Diplôme européen de photographe

Photographe installée à Mordelles depuis 6 ans, portraitiste de France, Silke Boulais a reçu en octobre dernier le Qualified European Photographers, prestigieux diplôme décerné par la fédération européenne des photographes professionnels.

"Ma satisfaction personnelle est d'avoir obtenue cette distinction dès ma première présentation et en proposant des images de mon travail au quotidien" précise Silke Boulais.

Pour obtenir ce diplôme, les candidats soumettent à un jury européen de professionnels une série de 12 images. Cette année, seuls 6 photographes français ont obtenu le QEP, 37 professionnels en France sont diplômés.

www.photofolies.com -
www.europeanphotographers.eu/qep/awards/QEP_FR_Boulais.asp

Reconversion dans la fabrication d'orthèses Christophe Loy, lauréat du concours Cr'ACC 2010

Christophe Loy est un des lauréats du concours régional d'aide à la création d'entreprise récompensés fin septembre à Saint-Brieuc par le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables. Particularité de son projet : une reconversion dans un métier peu connu, la fabrication d'orthèses sur mesure.

Récompensé dans la catégorie « 2ème vie professionnelle », Christophe Loy a ouvert son cabinet «Bretagne orthopédie» (activité d'orthopédiste, orthésiste, podologue) début septembre 2010 à Bain de Bretagne.

Après une expérience de 13 ans en qualité de responsable commercial, Christophe Loy est licencié suite au rachat de sa société par un groupe. Avec son Brevet de Technicien Supérieur obtenu en 2006, il décide de se réorienter et mettre au service d'une « patientèle » son savoir-faire d'orthopédiste.

La force de son projet est précisément le "sur mesure" réalisé avec des matériaux de qualité et la technique de fabrication des semelles en thermodynamique. Celle-ci s'appuie sur un diagnostic vidéo sur tapis de marche.

World Chocolate Master France 2010

**Prix de la meilleure Pièce artistique :
Frederic Le Cam**

Frédéric Le Cam a reçu en octobre 2010 le prix de la meilleure Pièce artistique lors du "championnat de France chocolat" qui met en compétition les meilleurs pâtisseries de France. Chef pâtissier depuis 9 ans chez Didier Chouet (Meilleur Ouvrier de France) à Cesson-Sévigné, Frédéric Le Cam avait gagné sa place, fin 2009 à Dijon, pour la finale nationale.


En bref...
**Le chiffre de la rentrée
Apprentissage 2010**

Plus de 2220 jeunes en formation sur les 3 sites (Bruz, Fougères et Saint-Malo) de la Faculté des Métiers/Institut de Formation de l'Artisanat (IFA).

Alimentaire : 640 jeunes
Services : 480 jeunes
Mécanique : plus de 440 jeunes
Bâtiment : près de 270 jeunes
Bois : plus de 230 jeunes
Électricité électronique : près de 170 jeunes.

**Concours de la
Cabosse d'or**

Fabien Emery s'est classé 3ème au Triskell d'Or grâce à la réalisation d'une pièce artistique en sucre, sur le thème des mille et une nuits. Apprenti en 2e année BTM pâtissier, il est employé aux Thermes marins à Saint-Malo.

Le concours de la Cabosse d'or comprend plusieurs catégories : prix du meilleur macaron à base de chocolat, prix du meilleur bonbon en chocolat... Ce concours a lieu pendant le salon du chocolat qui se tenait cette année à Vannes.

A noter qu'aux Olympiades des Métiers 2010, Fabien Emery a obtenu une médaille de bronze.

**Concours du meilleur apprenti
breton boulanger :
3^{ème} place pour Vivien
Garault**

Après une première place au concours du meilleur apprenti boulanger d'Ille-et-Vilaine, Vivien Garault, apprenti à la Faculté des Métiers/IFA, site de Bruz a terminé troisième.

Valentin Ollivier, apprenti dans le Finistère, devient le meilleur apprenti breton boulanger. Mi-novembre, il a représenté la Bretagne lors du concours national, à Strasbourg.

Embauche d'un apprenti supplémentaire

Prolongation de l'aide jusqu'à fin 2010

L'aide à l'embauche d'un apprenti supplémentaire d'un montant de 1 800 euros a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2010. Les entreprises, qui peuvent en bénéficier, doivent adresser leur dossier au plus tard le 30 avril 2011 auprès de Pôle Emploi.

Qui peut en bénéficier ?

Les entreprises de moins de 50 salariés qui embauchent entre le 24 avril 2009 et le 31 décembre 2010 :

- leur premier(e) apprenti(e) ;
- un(e) apprenti(e) supplémentaire par rapport à leur effectif apprenti calculé au 23 avril 2009.

Comment en bénéficier ?

A l'issue du 3ème mois du contrat d'apprentissage ouvrant droit à cette aide, l'employeur télécharge le formulaire de demande d'aide sur le site :

http://www.emploi.gouv.fr/profil/jeunes/pri me_embauche_apprenti.php.

Une fois ce formulaire complété, l'employeur l'envoie à :

**Pôle Emploi Services
TSA 10125
92891 NANTERRE Cedex 9**

en y joignant une copie du contrat d'apprentissage enregistré et un RIB.

Le formulaire doit être adressé au plus tard le 30 avril 2011.

**Votre salarié part en formation :
vous pouvez bénéficier d'une
aide !**

Le décret n° 2010-290 du 17 mars 2010 rappelle que depuis novembre 2009, si vous employez moins de 10 salariés, vous pouvez bénéficier d'une aide pour remplacer votre salarié absent pour cause de formation durant son temps de travail.

Adressez-vous à votre organisme paritaire collecteur agréé (OPCA). Il calculera la prise en charge de ces rémunérations sur la base du taux horaire du SMIC brut (8,86 € depuis le 1er janvier 2010) dans la limite de 150 h de formation.

Les rémunérations pouvant être prises en charge sont celles engagées entre le 25/11/09 et le 31/12/11 puisque cette mesure est instituée à titre expérimental.

Sa prolongation après 2011 dépendra de l'évaluation de son impact sur l'accès à la formation des salariés.


Modalités de paiement de l'aide

Le tiers de l'aide soit 600 euros est versé dans le mois suivant la réception du formulaire de demande d'aide qui atteste que le contrat est toujours en cours d'exécution.

Le solde de l'aide, soit 1 200 euros, est versé dans le mois suivant la réception d'un formulaire attestant de la présence de l'apprenti dans l'entreprise à l'issue du sixième mois d'exécution du contrat. Ce formulaire est adressé à l'entreprise par Pôle Emploi Services à l'échéance des 6 mois.

**Formation continue 2011 :
développez vos compétences**

Elle s'adresse aux chefs d'entreprise artisanale immatriculés au Répertoire des Métiers, aux conjoints et à leurs salariés. Elle permet de renforcer ses compétences et de répondre à l'évolution constante des techniques et de l'environnement économique des entreprises.

Dates des formations de janvier 2011

- **Créer et gérer facilement son site Internet :** 18, 25 janvier, 1er et 8 février à Rennes
- **Améliorez vos techniques de vente en magasin :** 2 jours en collectif, 24 et 31 janvier à Rennes et une demi-journée de coaching individuel en entreprise
- **Établir ses devis et ses factures avec logiciel EBP :** 28 janvier et 4 février à Rennes
- **S'exprimer en public aisément et clairement :** 31 janvier et 7 février à Rennes

Catalogue de formation continue 2011 prochainement disponible sur www.cm-rennes.fr

Contact : **Jacqueline Ollivry**, Tél 02 99 65 32 16 – mail : jollivry@cma-rennes.fr

Florian Rigaud sacré “meilleur apprenti pâtissier breton”

Le concours régional du meilleur apprenti en pâtisserie s’est déroulé le 3 novembre 2010 à la Faculté des métiers/Institut de Formation de l’Artisanat (IFA) à Bruz. Florian Rigaud, apprenti à la Faculté des Métiers/IFA à Bruz termine premier.

En huit heures, 6 candidats bretons se sont mesurés. Ils avaient à réaliser, sur le thème de “la terre et l’écologie”, un Paris-brest original, un gâteau au chocolat, des petits éclairs à la vanille présentés dans une réalisation en nougatine.

Employé chez Thierry Bazin, boulangerie-pâtisserie à Guichen, Florian Rigaud a obtenu la médaille d’or. A 17 ans, Florian Rigaud a déjà un CAP de pâtissier. Il poursuit aujourd’hui sa formation en CAP chocolatier.



Il termine premier devant Guillaume Goupil, également apprenti à la Faculté des Métiers à Bruz (1er lors du concours MAF d’Ille-et-Vilaine). Les quatre autres jeunes sont classés 4e ex aequo.

Florian Rigaud défendra les couleurs de la Bretagne en février 2011 au concours national.

Saint-Malo : les apprentis mécaniciens honorés

Quatorze jeunes ont obtenu leur certificat de qualification professionnelle (CQP) de mécanicien cycle en juin dernier, à la Faculté des Métiers/IFA de Saint-Malo.

Quatre ont même obtenu une mention très bien (notes supérieures à 14 sur 20) tandis qu’un cinquième a atteint l’excellence (plus de 18 sur 20). Au vu de ce cru exceptionnel, l’association nationale pour la formation automobile (Anfa) a récompensé ces jeunes.

L’Anfa

L’ANFA, l’association nationale pour la formation automobile, rassemble les moyens financiers et techniques pour répondre aux besoins en formation des entreprises et des professionnels de la branche des services de l’automobile.
Site internet : www.anfa-auto.fr

Dominique Oury est délégué régional de l’Anfa Bretagne – Pays de Loire depuis septembre 2010. Il a succédé à Georges Beaurepaire.

Catherine et Damien veulent plus de performance dans leur activité.
Nous les accompagnons
dans leurs choix énergétiques.



Pour tous les professionnels, comme pour Catherine et Damien restaurateurs à Paris 18^e, la recherche d’efficacité est une préoccupation quotidienne. EDF Pro les accompagne dans cette démarche en les conseillant sur des solutions économes en énergie (en matière d’éclairage, de climatisation réversible, de chauffage...) qui les aident à gagner en performance et à développer leur activité.

Contactez EDF Pro au 0810 333 776*
ou rendez-vous sur edfpro.fr



CHANGER L’ENERGIE ENSEMBLE

Energie et Environnement - www.edfpro.fr

Pascal Maurais

Garagiste hors pair

Véritable encyclopédie pour les professionnels, renommé auprès des propriétaires qui possèdent des voitures particulières, Pascal Maurais, 45 ans, s'est construit une réputation d'expert.

Pascal Maurais a la particularité d'avoir une clientèle partagée entre 60% de particuliers et 40% de professionnels. Spécialiste de la mise au point moteur, il maîtrise à la fois les techniques liées au moteur à injection et à carburation.

"Je suis passionné par le métier depuis très longtemps. J'ai entrepris un CAP, BEP mécanique auto et poursuivi en MC diéséliste électricien automobile par choix. A 17 ans, raconte-t-il, je savais ce que je voulais. Je ne voulais pas travailler dans un garage dit classique".

Pascal Maurais travaillera 19 ans à Rennes dans un garage (station de mise au point et diagnostic) avant de créer sa propre entreprise *"Lorsque j'ai su que le garage allait fermer, cela m'a donné l'impulsion pour me lancer. Je travaillais déjà de manière autonome. Il fallait juste oser et bien sûr réunir les fonds".*

En 2001, il crée son entreprise et embauche en même temps son ancien collègue et formateur, Dominique. *"Je suis parti de zéro mais j'ai eu du travail tout de suite. Je suis sur un créneau particulier".* Il complète *"dans l'entreprise, aujourd'hui nous sommes trois, nous travaillons en équipe, c'est quelque chose que je souhaite conserver. C'est également à mon sens une notion primordiale pour la pérennité de celle-ci".*



"J'ai eu quelques cas vraiment épineux"

Depuis 1995, le métier a changé. L'arrivée des systèmes embarqués a sonné la fin de la mécanique pure. Place à l'électronique, au diagnostic établi par PC. On ne répare plus, on change la pièce. On réinitialise. La difficulté consiste à s'assurer que les pannes ou erreurs détectées par l'ordinateur soient exactes.

Artisan au service d'autres artisans, Pascal Maurais intervient ainsi sur des cas complexes en électricité, ou de mise au point. Véritable encyclopédie, beaucoup de professionnels, réparateurs agréés et artisans indépendants font appel à lui par manque d'expérience ou de pratiques.

"J'ai eu quelques cas vraiment épineux" raconte-t-il mais "j'aime chercher et trouver d'où vient le problème".

"L'alternance, la meilleure solution pour apprendre le métier"

Si la formation automobile a bien changé aujourd'hui, Pascal Maurais ne tarit pas d'éloges sur l'alternance. *"C'est la meilleure solution pour apprendre le métier et connaître le fonctionnement de l'entreprise. J'ai embauché Arnaud après son Bac pro et son CQP (obtenus à la Faculté des métiers/IFA Bruz). Je l'ai formé, je le connais, il me connaît également. Pourquoi l'aurais-je laissé partir ailleurs ? Dans des petites entreprises, comme la mienne, il n'y a aucun intérêt".*

"Sur les voitures anciennes, on travaille au feeling"

"Sur les voitures anciennes et celles de collection, sourit Pascal Maurais, on travaille au feeling". Un peu comme un médecin, il ausculte, examine, écoute, tend l'oreille. *"On cherche à savoir d'où vient le problème. Lorsqu'on a trouvé, on répare, on remet en état".* Actuellement il travaille sur une Cadillac, *"c'est plaisant" confie-t-il. J'essaie d'en tirer le meilleur rendement".*

Pascal Maurais est aussi renommé auprès des particuliers qui possèdent des véhicules spécifiques (technologie rare, export, gaz...). Un des rares garagistes spécialistes en voitures GPL dans la région, Pascal Maurais assure à la fois l'entretien et l'installation du GPL.

On vient de loin pour lui confier sa voiture. Sa réputation a franchi les frontières de l'Ille-et-Vilaine et de bouche-à-oreille, les clients satisfaits donnent ses coordonnées. Car quelques kilomètres de plus ne comptent pas quand on a la garantie que sa voiture sera en de bonnes mains.



Pascal Maurais
Garagiste

Entreprise Bretagne
carburation
Saint-Jacques de la Lande

Création 2001
2 salariés

ASSURANCES
PROFESSIONNELLES ET AGRICOLES

Choisissez l'assurance qui vous ira comme un gant !



Une assurance sur mesure*
pour votre entreprise ou votre exploitation.

098 098 35 35



APPEL NON SURTAXÉ



ILLE-ET-VILAINE
BANQUE ET ASSURANCES

UNE RELATION DURABLE,
ÇA CHANGE LA VIE.

* dans les limites et selon les modalités prévues aux conditions de l'offre disponibles en Agence

ca-illeetvilaine.fr

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, société coopérative à capital variable, établissement de crédit, société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 057, dont le siège social est situé 45 boulevard de la Liberté - 35 000 RENNES - RCS RENNES 775 590 847. PACIFICA, compagnie d'assurances dommages, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 227 443 500 € entièrement libéré - 8/10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 - 352 358 865 RCS PARIS. PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Agricole, entreprise régie par le Code des Assurances, société anonyme au capital de 915 874 005 € entièrement libéré - 50-56 rue de la Procession 75015 PARIS - 334 028 123 RCS PARIS.